



**Compte rendu du conseil d'établissement extraordinaire
Du vendredi 3 septembre 2021**

Étaient présents :

Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement
Philippe BRUNEL, adjoint, directeur administratif et financier
Lilian FILIPOZZI, proviseur adjoint
Amélie LIBRE, directrice de l'école Auguste Renoir
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

Les représentants des personnels

Gaëlle AZNHAOURI, enseignante du primaire, liste d'union 1^{er} degré
Fanny MANOUVRIER, enseignante du secondaire, liste SNES-FSU
Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-FSU
Ludovic LEGRAND, enseignant du secondaire, liste SNES-FSU
Servanne BRIAND, enseignante du secondaire, liste SNES-FSU

Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE
Sfya EL ACHIR, UCPE
Aziza CHOUKRI, UNION-MARRAKECH
Anouk DERAÏ, APEMA
- Les représentants des élèves
Chems ZOUDAINI,

Les autres membres à titre consultatif :

Muriel BUISSON, représentant monsieur le Consul général de France à Marrakech
Caryl GERVEREAU, conseiller des français de l'étranger de la circonscription
Bérangère EL ANBASSI, conseillère des français de l'étranger de la circonscription
Max GEORGANDELIS, conseiller des français de l'étranger de la circonscription
Khalil EL JAHIRI, président d'Alumni Marrakech

Étaient absents, excusés :

Bruno ELDIN, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint
Faïza KETTANI, déléguée élève

Le proviseur demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour, la validation du compte rendu du conseil d'établissement du 24 juin dernier.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal du conseil d'établissement du 24 juin 2021 (pour avis) ;
2. Protocole sanitaire (pour avis) ;
3. Organisation de la rentrée et des enseignements (pour avis)

1. Procès-verbal du conseil d'établissement du 24 juin 2021 (pour avis)

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2. Protocole sanitaire (pour avis)

Le nouveau protocole sanitaire présenté ce soir s'inspire très largement de celui mis en place l'année dernière et prend en compte les adaptations communiquées pour cette rentrée scolaire par le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Les adaptations concernent :

-) Le nombre d'élèves accueillis par classe : 2,8m2 par élève avec un maximum de 25 élèves
-) Le protocole de désinfection : entre 12h et 14h pour les bâtiments A, B et E et en fin de journée pour les bâtiments du primaire et de sciences
-) Le lavage des mains : systématique à l'entrée, après les récréations et la pause méridienne
-) L'ajout de certains gestes barrières à respecter : accolade etc.
-) Le protocole sanitaire restauration (en cours de finalisation)

En ce qui concerne le protocole sanitaire, joint en annexe, le proviseur rappelle que ce dernier a été présenté aux enseignants dans ces grandes lignes et a été amendé et approuvé lors de la CHSCT qui s'est tenue le 2 septembre au lycée

Le document présenté cet après-midi est donc le document définitif, et il sera annexé à ce compte-rendu et diffusé à l'ensemble de la communauté scolaire

Pour mémoire les principales mesures qui s'appliqueront encore cette année sont :

-) Port du masque obligatoire pour tous les élèves à partir du CP et les adultes.
-) Prise de température et désinfection de tous les adultes entrant dans l'établissement
-) Régulation de l'entrée des visiteurs et installation de vitres en plexiglas protégeant les visiteurs et les personnels accueillant du public.
-) Application des gestes barrières et éducation au lavage régulier des mains notamment à chaque retour de l'extérieur
-) Désinfection régulière des mains : installation de très nombreux distributeurs de gel hydro-alcoolique (entrée des bâtiments, circulation set salles de classe).
-) Aération et ventilation régulière des locaux y compris les salles de classe
-) Régulation des flux d'entrée et de sortie des élèves
-) Régulation des circulations

-) Salles fixes (sauf enseignements spécialisés). Ce sont donc les enseignants qui se déplacent plutôt que les élèves
-) Zonage par niveau d'enseignement : cours de récréation dédiées par bâtiments
-) Protocoles spécifiques pour les salles de TP et la pratique de l'EPS
-) Protocole de nettoyage et désinfections des locaux
-) Protocole infirmerie précisant la conduite à tenir en cas de cas suspect

Une régulation du protocole se fera chaque fois que nécessaire au sein de la CHSCT et sera bien entendu diffusée largement

Le proviseur ouvre le débat avec les membres du conseil

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

3. Organisation de la rentrée et des enseignements (pour avis)

Le lycée Victor Hugo mettra en place le dispositif qui avait été présenté lors du conseil d'établissement du 24 juin 2021 (scénario 3)

Au primaire l'organisation sera la suivante :

-) Reprise à 100% par la création de divisions supplémentaires pour permettre l'accueil à 100% de 20 à 23 élèves environ, suivant les niveaux, en même temps. On aurait alors :

4 divisions de PS/MS

1 division de MS

4 divisions de GS

6 divisions par niveau du CP au CM2

39 divisions au total au lieu de 31 en 2020-2021

-) Recrutement de 7 enseignants vacataires et de 1,5 ASEM.

-) Réservation du bâtiment C pour l'école Renoir

-) Dispositif qui sera maintenu même si les mesures sanitaires étaient levées en cours d'année afin de ne pas perturber la vie des classes par des changements en cours d'année

Les horaires proposés et retenus sont les suivants : 8h25-12h/14h-16h

- 5 matinées de 3h35 (8h25-12h00), ouverture du portail à 8h15
- 4 après-midis de 2h (14h00-16h00), ouverture du portail à 13h50

Au secondaire l'organisation sera la suivante :

Pour cette rentrée scolaire, le véritable enjeu pour l'établissement sera la vaccination des élèves de 12 à 17 ans

On peut remercier chaleureusement les autorités marocaines d'organiser cette vaccination dans un délai contraint et avec beaucoup d'efficacité.

Les autorités locales ayant annoncé que les établissements dont tous leurs élèves de 12 à 17 ans seront vaccinés pourraient reprendre à 100%. Ainsi, le dispositif mis en place à cette rentrée pourrait donc évoluer, à l'exception des classes de 6^{ème}

En attendant donc la vaccination du plus grand nombre, le secondaire fonctionnera par absences programmées d'élèves

Limitation de la capacité d'accueil des élèves dans les salles de classe : 2,8 m2 par élève permettant d'accueillir de 21 à 23 élèves en même temps

80% minimum des heures assurées en présence des élèves et de 90 à 100% pour les matières fondamentales, les matières scientifiques et les enseignements de spécialité. Pour cela plus de 500 tables individuelles et des caméras ont été commandées. Chaque classe de collège est divisée en 4 groupes de 7 élèves et 3 groupes sur les 4 seront en cours en même temps pendant que l'autre groupe sera en EAD. Les cours de sciences sont tous organisés à effectifs réduits et se dérouleront en présence de tous les élèves conformément aux horaires officiels. Les horaires hebdomadaires de français, maths et anglais sont augmentés d'une heure. Sur l'ensemble de l'année chaque élève de collège aura donc plus de 90% de ses heures de cours assurées en présence en classe. Au lycée les groupes à effectifs réduits en spécialité et en sciences sont systématisés et les rotations hebdomadaires par absences programmées mise en œuvre dans les autres disciplines. Une attention particulière sera apportée aux élèves en difficulté qui seront accueillis toutes les semaines au lycée. Des évaluations régulières des acquis des élèves seront également organisées par l'établissement toutes les 5 semaines environ.

Détail :

- **21 élèves par classe** : rotations hebdomadaires par absences programmées. 3 groupes présents par semaine et un groupe en EAD. (Sur le collège on divise la classe en 4 groupes de 7 élèves par classe où chaque semaine 7 élèves ne sont pas présents en cours - en seconde c'est 8 élèves chaque semaine qui ne sont pas présents)
- **Augmentation des heures dans certaines disciplines par redéploiement des dédoublements** : en Français collège au lieu de dédoubler 1h sur les 4h30, on maintient 5h30 par semaine de français. Ainsi le volume annuel de la discipline pour un élève passera de 162 heures à 198 heures. Comme l'élève sera en présentiel 27 semaines au lieu de 36, il recevra donc 148,5 h en présentiel (91,7%). Idem pour maths, anglais sur tous les niveaux collèges. Les sciences étant toujours en groupes de 20 élèves maximum
- **Un suivi des élèves en difficulté plus régulier** : les élèves en difficulté ou en décrochage seront regroupés et ne seront jamais sortis des classes. Plus de 100% de cours en présentiel pour ses élèves toute l'année. Les PP avec CPE + direction recensent ces élèves.

- **L'évaluation de la 6e à la seconde** :

- **Contexte** : la difficulté à évaluer tous les élèves en même temps du fait de l'absence hebdomadaire d'un groupe oblige l'équipe pédagogique à réfléchir à l'évaluation au collège et au lycée
 - **Dispositif** : un projet commun d'évaluation a été formalisé qui explicite les priorités et principes communs adoptés pour que l'évaluation contribue aux mieux à la réussite de chaque élève ainsi que de placer les élèves dans une dynamique de progrès et de confiance. Dans ce projet, harmonisation d'un calendrier des évaluations sommatives (évaluation qui se trouve au terme d'un apprentissage, et permet à l'élève de vérifier s'il a atteint les objectifs fixés par l'enseignant). 2 temps forts dans le trimestre (environ toutes les 5 semaines). Communication de ce calendrier ainsi que les attentes durant ces évaluations aux parents et élèves en amont. Organisation d'autres moments d'évaluation en différenciant les démarches et formes d'évaluations dans le contexte de l'enseignement hybride : *Auto-évaluation, évaluations par contrat de confiance, expérimenter de nouvelles formes d'évaluation formative etc...* Clarification auprès des élèves des finalités et articulations de ces évaluations.
- **Les outils numériques** : utilisation de Pronote + Class room réactualisée et clarifiée. La communication à destination des parents sur les attendus dans le travail à la maison, les outils, les DM etc...sera systématisée.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

En conclusion le proviseur tient à souligner l'investissement remarquable des équipes de l'établissement : les équipes techniques comme mentionné plus haut mais aussi les équipes enseignantes qui répondent à chaque fois présentes pour adapter leurs choix pédagogiques. Il les remercie chaleureusement.

Serge Faure

Proviseur